

FISCALITE DE LA COPROPRIETE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

POINTS-CLES :

1. LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES ACHETE : LES INCIDENCES FISCALES D'UNE ACQUISITION

Exemple : achat d'une cave pour l'installation de la machinerie ascenseur

L'acquisition auprès d'un copropriétaire

L'acquisition auprès d'un tiers

Les impacts dans la comptabilité de la copropriété

2. LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES LOUE : LES INCIDENCES FISCALES DES REVENUS LOCATIFS

Exemple : location d'une partie de la terrasse de l'immeuble à un opérateur téléphonique pour l'installation d'une antenne relais

L'imposition directe des revenus locatifs : qui est imposé ?

Le copropriétaire occupant

Le copropriétaire bailleur

Le copropriétaire personne morale

Impacts dans la comptabilité de la copropriété

L'imposition indirecte des revenus locatifs : qui est imposé ?

Le traitement de la TVA pour la copropriété

Les impacts dans la comptabilité de la copropriété

3. LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES VEND : LES INCIDENCES FISCALES D'UNE CESSION IMMOBILIERE

Exemple : cession de la loge du gardien

Le copropriétaire personne physique

Le copropriétaire personne morale

Le traitement de la plus-value

Les impacts dans la comptabilité de la copropriété

Quelle durée ?

- ▶ 1 jour

Quand ?

- ▶ Mardi 20 février 2017
- ▶ Lundi 8 octobre 2018

Pourquoi ?

- ▶ Comprendre et appréhender les incidences fiscales de certaines résolutions prises en AG
- ▶ Transmettre efficacement les bonnes informations aux copropriétaires

Pour qui ?

- ▶ Gestionnaires
- ▶ Comptables
- ▶ Leurs équipes

Comment ?

- ▶ Alternance d'exposés et de cas pratiques

Tarif

- ▶ 900 € HT, soit 1 080 € TTC
Pauses et déjeuner inclus